



**FEDERATION NATIONALE
des ASSOCIATIONS FAMILIALES
PROTESTANTES**

Présidente Françoise CARON
Adresse postale : 88 Rue Robinet 95520 OSNY
Téléphone : 01.30.17.25.82 / 06.31.13.03.84
Adresse courriel : francoise.caron@afp-idf.com
Site internet : www.afp-federation.org

Information sur une action forte du mouvement.

**COLLOQUE 2018 des AFP
THEME : l'éducation**

Intervenants

Patrick Cabanel : historien, directeur d'études à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes.

Luc Bussière : master en philosophie à Lyon 3, co-fondateur et directeur de l'établissement scolaire privé Daniel.

Marc Vannesson : délégué général du premier Think Tank français lancé en 2015 (Vers Le Haut) dédié aux jeunes et à l'éducation.

Ce colloque a donné suite à l'assemblée générale statutaire des associations familiales protestantes, qui s'est tenue à Lyon.

A partir d'une réflexion constructive sur l'histoire de l'enseignement au sein du protestantisme et une analyse historique de l'approche protestante de l'enseignement, avec Patrick Cabanel, un bilan de l'état actuel des écoles protestantes a été dressé par Luc Bussière. L'analyse de ce réseau d'écoles (sous contrat et hors contrat) montre qu'il est en pleine croissance.

Ces écoles protestantes, proposent une alternative à l'école du service public, aux familles qui en expriment le désir et/ou le besoin.

Marc Vannesson a poursuivi en proposant, via son réservoir d'idée « Think Thank », un projet éducatif adapté aux défis de notre époque.

Les échanges et l'approfondissement de la réflexion se sont poursuivis au travers d'ateliers en petits groupes : comment transmettre à nos enfants, les conséquences des non-dits et des secrets de famille sur l'éducation des enfants, regards croisés sur l'éducation, adultes guéris/enfants protégés.

Nous sommes très heureux que l'UNAF nous ait honorés de sa présence, au travers de son vice-président Monsieur Tranchand, ainsi que de deux de ses représentants. Le stand d'information fut très apprécié des participants.

Au cours de ce colloque, notre présidente, Madame Françoise Caron, a accordé une interview à la radio locale « Essentiel Radio » basée à Lyon.

Ce fut une occasion supplémentaire de rappeler le mandat qui est confié par l'Etat, aux associations familiales, de représenter les familles et de défendre leurs intérêts.

